

FORMATION CERTIFIANTE

ASSISTANT MANAGER D'UNITÉ MARCHANDE AMUM

Une formation opérationnelle pour contribuer à la performance d'une unité marchande : attractivité, approvisionnements, ventes et animation d'équipe au quotidien.

NIVEAU
4CODE RNCP
41852CERTIFICATEUR
Ministère du TravailDURÉE
450 h · 12 moisBLOCS
2 CCPACCÈS
Alternance

L'ESSENTIEL

Intitulé	TP – Assistant Manager d'Unité Marchande (AMUM)	Niveau	Niveau 4
Code RNCP	RNCP 41852 (remplace le RNCP 35233)	Enregistrement	Du 16/02/2026 au 15/02/2029
Certificateur	Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion	Blocs	2 CCP capitalisables
Durée	450 heures sur 12 mois	Délai d'accès	De 2 jours à 2 mois selon la date d'inscription
Format	Alternance (apprentissage ou professionnalisation). Rentrées en janvier, avril, juillet et octobre, intégration possible jusqu'à un mois après.		
Prérequis	Aucun diplôme spécifique n'est requis. Une maîtrise des savoirs fondamentaux en français et en mathématiques ainsi qu'une appétence pour les activités commerciales et le travail en équipe sont recommandées.		

OBJECTIFS ET CONTEXTE

En appui du manager, l'Assistant Manager d'Unité Marchande contribue à la satisfaction et à la fidélisation du client, au développement de l'attractivité de l'unité, à la gestion des approvisionnements et à la progression des ventes.

Ce que vous saurez faire à l'issue :

- Rendre l'unité marchande attractive (merchandising, mise en avant, parcours client).
- Gérer l'approvisionnement et contribuer à la performance commerciale.
- Analyser les objectifs et indicateurs, et proposer des ajustements à la hiérarchie.
- Coordonner l'activité de l'équipe au quotidien et contribuer à l'intégration des nouveaux.
- Respecter et faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de sûreté.

POUR QUI ?

Pour celles et ceux qui veulent évoluer rapidement vers des responsabilités en commerce, distribution et retail, y compris dans les boutiques du secteur du luxe, en développant des compétences concrètes et directement mobilisables en magasin.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- Unités marchandes petites à grandes (alimentaire, non alimentaire, spécialisé).
- Surface de vente, réserves, parfois bureau ; outils numériques de gestion.
- Horaires variables possibles (week-ends, jours fériés).

ACTIVITÉS VISÉES

L'AMUM entretient et développe l'aspect marchand de l'unité, s'assure des objectifs commerciaux et coordonne l'équipe. Il seconde le manager, peut le suppléer et assure l'interface entre clients, équipe, hiérarchie et partenaires.

PROJECTION PROFESSIONNELLE

L'AMUM constitue un tremplin vers des postes d'adjoint, puis de responsable de rayon ou de manager d'unité marchande.

Titre professionnel AMUM – RNCP 41852 – Niveau 4 – Certificateur : Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion – Enregistrement en vigueur jusqu'au 15/02/2029 – Référentiel officiel : France Compétences

BLOCS DE COMPÉTENCES, ÉVALUATION & DÉBOUCHÉS

BLOCS DE COMPÉTENCES (CCP)

BLOC 1 Développer l'efficacité commerciale d'une unité marchande dans un environnement omnicanal

- Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande
- Réaliser le merchandising
- Participer au développement des ventes en prenant en compte le parcours d'achat du client
- Analyser les objectifs commerciaux et les indicateurs de performance, et proposer des ajustements à la hiérarchie

BLOC 2 Animer l'équipe d'une unité marchande

- Contribuer au recrutement et à l'intégration de nouveaux membres de l'équipe
- Coordonner l'activité de l'équipe et ajuster la planification horaire
- Mobiliser les membres de l'équipe au quotidien

Capitalisation : le titre est composé de 2 CCP (RNCP41852BC01 et RNCP41852BC02). Les blocs validés peuvent être capitalisés conformément au cadre des titres professionnels. Correspondance avec les blocs du RNCP 35233.

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Mettre en œuvre les mesures de prévention et faire respecter les règles de sûreté, santé et sécurité au travail · Transmettre des consignes oralement et par écrit · Utiliser les outils numériques et applicatifs de gestion de l'unité marchande · Réaliser une veille sur les produits et services en lien avec l'activité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET JURY

Les compétences sont évaluées par un **jury professionnel** au vu notamment :

- d'une mise en situation professionnelle (ou présentation d'un projet réalisé en amont)
- d'un dossier décrivant les pratiques professionnelles
- d'un entretien technique / questionnaire à partir de productions
- des résultats des évaluations en cours de formation (candidats issus d'un parcours)

Jury : composé de professionnels du métier, conformément aux règles applicables aux titres professionnels du Ministère du Travail.

SECTEURS D'ACTIVITÉ ET DÉBOUCHÉS

Secteurs : grandes et moyennes surfaces alimentaires ou spécialisées ; boutiques et commerces de détail ; négoce interentreprises.

Emplois : assistant responsable de magasin, assistant de magasin, adjoint ou second de rayon, responsable adjoint, directeur adjoint, assistant manager.

INFORMATIONS PRATIQUES

ADMISSION Candidature en ligne (ecole-vendome.fr/candidature), étude du dossier, entretien de motivation. Réponse sous 48 h.	RYTHME 1 jour par semaine en moyenne, plus séminaires, 1 journée de spécialité par mois et semaines d'examens : 450 h sur 12 mois.	FINANCEMENT En alternance, formation prise en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil : 0 € de frais de formation pour l'alternant.
ACCOMPAGNEMENT Chaque alternant est suivi par un référent École et un tuteur en entreprise.	ACCESSIBILITÉ Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Référent : ressourceshumaines@eclyon.fr	RÉFÉRENTIEL OFFICIEL REAC et fiche RNCP : www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41852 — fiche détaillée sur www.ecole-vendome.fr

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Présentation à l'examen Non disponible*	Taux de réussite Non disponible*	Taux d'insertion à 6 mois Non disponible*	Satisfaction Non disponible*
---	--	---	--

*Données non disponibles : première promotion en cours.

Titre professionnel « Assistant Manager d'Unité Marchande » (AMUM) – RNCP 41852 – Niveau 4 – Certificateur : Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion – Enregistrement du 16/02/2026 au 15/02/2029 – Référentiel officiel : France Compétences